

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen mag

Octobre 2023



Venir en mairie ?

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mercredi : uniquement sur rendez-vous



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : contact@puymoyen.fr

www.puymoyen.fr

📍 Ville de Puymoyen

Sommaire

3

Puymoyen citoyen

Soyez informés de la vie démocratique, municipale et citoyenne de la commune.

7

Puymoyen au quotidien

Vivez au plus près des enjeux sociétaux et politiques sur Puymoyen.

12

Ça bouge à Puymoyen

Rencontrez la vie culturelle, locale et associative de Puymoyen, ses richesses et ses atouts.

18

Parole à...

19

État civil

20

Agenda

Édito



Cher(es) Puymoyennais(es),

De ces 6 derniers mois écoulés, que devons-nous retenir ? Je note des dégradations de biens communaux (local livre échange, WC publics, local du terrain de pétanque, vandalisme à la mairie, intrusion à l'école, vols cimetière).

Les auteurs ont saccagé, détruit, voire volé. Le livre échange saccagé (quelle idée de s'en prendre à de simples livres)

est désormais fermé.

Quelle tristesse ce constat ! les élus du Conseil Municipal des Enfants s'étaient appropriés ce concept, ils triaient et classaient les livres, quel gâchis !

Les vacances sont longues et certains s'ennuient, le besoin de se défouler pour des actes gratuits. Mais que font les parents qui laissent vagabonder la nuit leurs enfants ? Envie d'émeutes, le plaisir de détruire, dans quelle société vivons-nous ? Ces dégradations, nous obligent désormais à restreindre certains usages. Les WC publics sur la place restent accessibles mais uniquement sur demande des clés en mairie (sur les heures d'ouverture) ou à la supérette chez Thomas aux horaires du magasin.

Le projet d'aménagement de la rue des Brandeaux dans le cadre du plan cyclable de GrandAngoulême n'a pas plu à certains, qui se sont lancés dans une pétition d'aucune valeur juridique.

Pour ceux qui sont restés cet été, nous avons lors de la fête de la musique et les Soirs Bleus pu accueillir avec plaisir environ 500 spectateurs qui ont particulièrement appréciés les spectacles.

Au mois d'août, une période de dix jours caniculaires nous a obligé à des modifications de nos comportements. Je rappelle que les personnes isolées doivent s'inscrire sur le registre canicule en mairie afin que le CCAS et ses membres puissent intervenir.

Cela va faire 1 an que la plateforme de broyage est accessible aux administrés et fonctionne parfaitement bien. Continuez à être vigilants en n'y déposant que ce qui est strictement autorisé.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, nous accueillons une nouvelle directrice et deux nouvelles enseignantes. Nos effectifs sont stables. Nos agents ont effectué les divers travaux nécessaires afin d'améliorer l'accueil des enfants.

A l'automne, les premières opérations de rénovation énergétique devraient débuter au sein de l'école.

Je reviendrai sur les actions de la fin d'année dans le magazine de Mars 2024.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Le Maire, Gérard BRUNETEAU

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : octobre 2023



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

Deux nouveaux élus au sein du Conseil Municipal

Ces derniers mois, le conseil municipal a accueilli deux nouveaux membres.

A la suite du décès de M^{me} Josée SAINCRIT, le poste vacant a été attribué à **M. Philippe RICHARD** qui a accepté de rejoindre le conseil municipal au sein de la liste « Puymoyen, Ma commune ». Il intègre la commission Vie culturelle, fêtes et cérémonies, la commission Education, conseil municipal des enfants, ainsi que le CCAS.

Suite à la démission de M^{me} Danièle MERIGLIER, l'attribution du poste vacant a été acceptée par **M. José POIRIER**, qui siègera avec les membres de la liste « Puymoyen, j'y suis bien ». Il intègre la commission Environnement et développement durable, la commission Vie associative et la commission Petite enfance, enfance et jeunesse.

Témoignage de **José POIRIER** :

« Âgé de 68 ans, j'habite Puymoyen depuis janvier 1997. Mon travail m'imposant des déplacements, je n'ai pu participer à la vie de la commune. Dorénavant, plus disponible, je m'investis dans différentes associations (Festivallée...) et je suis ravi aujourd'hui de pouvoir intégrer le conseil municipal. »



José POIRIER

Hommage Au revoir Daniel

Daniel GOURSAUD

Adjoint de 2014 à 2023

(sous le mandat de Gérard BRUNETEAU)



« Être fidèle à ceux qui sont morts
Ce n'est pas s'enfermer dans la douleur.
Il faut continuer de creuser son sillon, droit et profond.
Comme ils l'auraient fait eux-mêmes.
Comme on l'aurait fait avec eux, pour eux.
Être fidèle à ceux qui sont morts, c'est vivre comme ils auraient vécu.
Et les faire vivre avec nous.
Et transmettre leur visage, leur voix, leur message, aux autres.
À un fils, à un frère, ou à des inconnus, aux autres, quels qu'ils soient.
Et la vie tronquée des disparus, alors, germera sans fin. »

Martin GRAY

(Extrait de *Le livre de la Vie* - 1973)

Délibérations des conseils municipaux en ligne

Les synthèses des délibérations du conseil municipal sont consultables en ligne sur le site internet de la Mairie :

www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux

Vous y trouverez les dernières délibérations ainsi que celles de l'année précédente. Vous pouvez également consulter les synthèses sur les affichages municipaux de la Place de Genainville, à côté de la Mairie.



Cérémonie du 8 Mai

Les élus du conseil municipal et les puy moyennais présents ont commémoré sous un chaleureux soleil printanier le 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 et rendu hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France.

« Au bout, le 8 mai 1945 offre la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offre la liberté. »

En compagnie des porte-drapeaux, M. le Maire a fait lecture des discours de M. Sébastien LECORNU (ministre des Armées) et de M^{me} Patricia MIRALLES (secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire), avant de procéder aux dépôts de gerbes au pied du monument aux morts. Après la Marseillaise, la cérémonie s'est terminée par le traditionnel vin d'honneur.



Bilan du Conseil Municipal des Enfants 2022/2023

Au cours de leur mandature d'un an, le conseil municipal des enfants, après avoir été élu, a réfléchi à des idées d'actions à mener sur la commune. Pour cela, une boîte à idées a été mise en place et plusieurs projets ont été étudiés. Le choix s'est porté sur la plantation d'arbustes buddléias ainsi que la pose de nichoirs et arbres à insectes autour de l'aire de jeux et dans le parc Simard. Les jeunes élus ont d'ailleurs donné les premiers coups de pelle au début du mois de juillet et accroché le premier nichoir, avec l'aide des services techniques municipaux. Également, en mai dernier, les enfants se sont rendus dans les locaux de l'association Ohé Prométhée pour une rencontre avec les membres bénévoles de la structure. Ils ont notamment pu échanger avec une employée en situation de handicap et visionner des petits clips sur les différents types de handicap. Certains d'entre eux ont participé à la soirée des Vœux du Maire, aux cérémonies nationales et aux ateliers organisés dans le cadre de la concertation sur le centre-bourg de la commune. Merci à eux pour leur investissement tout au long de l'année.



Rentrée scolaire

Effectifs 23/24

Cette année, l'école Primaire des Eaux Claires va accueillir 172 élèves de 3 à 10 ans. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice, Madame Laura BONNEAU, ainsi qu'aux nouveaux enseignants de l'équipe pédagogique.

61 élèves en maternelle

(67 en 22/23) - 3 classes

- 1 classe de PS (21 élèves)
- 2 classes de MS-GS (20 élèves)



111 élèves en élémentaire

(112 en 22/23) - 5 classes

- 1 classe de CP (22 élèves)
- 1 classe de CP-CE1 (20 élèves)
- 1 classe de CE1-CE2 (22 élèves)
- 1 classe de CE2-CM1 (22 élèves)
- 1 classe de CM1-CM2 (25 élèves)

Nous souhaitons également une très belle année scolaire aux enseignants, aux enfants et à l'ensemble des agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour leur assurer les meilleures conditions d'accueil et de services.



Loi de Transition Énergétique

Consultation publique sur les ZAEnR



Crédit image :
godesign3d sur Freepik

Dans le cadre de la loi d'accélération pour la production d'énergies renouvelables (Loi AER) de mars 2023 visant à porter à 33 % la part d'EnR dans notre consommation à l'horizon 2030 (actuellement moins de 15 % sur le territoire de GrandAngoulême), **il est demandé à chaque commune des collectivités concernées de définir des « zones d'accélération des énergies renouvelables » (ZAEnR).**

L'objectif est, entre autres, de simplifier le temps d'installation (instruction des projets, sécurisation face aux recours) de ces projets dans les zones prédéfinies. Cela ne préjuge pas de l'accord effectif pour ceux-ci ni de la possibilité de faire des projets dans des zones non inscrites.

Par ailleurs ces zones ne seront qu'un des éléments pris en compte dans le futur PLUi qui sera mis en place dans les prochaines années.

C'est pourquoi nous invitons les citoyens de Puymoyen, dans le cadre d'une consultation publique, à venir prendre connaissances des zones envisagées et à faire part de remarques ou propositions.

Dans tous les cas, le zonage proposé à l'issue de cette consultation sera soumis pour avis aux gestionnaires des aires protégées. La proposition finale sera déposée en préfecture fin 2023 après validation du conseil municipal.

Un registre sera à votre disposition en mairie du 10/10/2023 au 25/10/2023 aux heures d'ouverture de celle-ci et une permanence sera assurée :

- Mardi 10/10 de 8h30 à 10h30
- Mardi 17/10 de 15h à 17h
- Jeudi 19/10 de 15h à 17h.

Participation citoyenne



Afin de lutter contre les cambriolages et les incivilités, la municipalité est engagée depuis 3 ans dans le dispositif de « vigilance citoyenne », en lien étroit avec la Police Nationale et la Préfecture de la Charente. Ce dispositif a pour objectif de créer un lien entre les habitants et la Police Nationale. La Participation citoyenne permet notamment d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Le protocole est consultable sur le site internet de la commune.

Les référents Puymoyennais :

- **M. Michel LIMOUSIN**
Contact : 07 60 55 93 69 / michel.limousin@cegetel.net
- **M. Jérôme RICHARD**
Contact : 06 68 52 71 45 / jrichard.pm@gmail.com
- **M. Philippe SOULET**
Contact : 06 73 56 26 10 / philippe.soulet@wanadoo.fr
- **M. Jacky DAVID**
Contact : 06 07 45 14 21 / jackydavid@wanadoo.fr

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire pour toutes les personnes de nationalité française âgées de 16 à 25 ans.

La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile muni des pièces justificatives suivantes : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Un téléservice (gratuit et sécurisé) permet en quelques clics d'effectuer le recensement citoyen.

Pour plus d'informations :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054



Taxe foncière : une augmentation nécessaire

Alors que les avis de taxes foncières 2023 sont envoyés aux propriétaires, la plupart des journaux locaux et nationaux font état, à juste titre, d'une forte augmentation de cette dernière dans toute la France. Au regard de cette situation exceptionnelle, il nous apparaît opportun de vous apporter un certain nombre de précisions quant aux raisons de son augmentation pour notre commune.

Une première part de cette augmentation résulte du vote annuel par l'assemblée nationale des Lois de Finances proposées par le Gouvernement. En effet, depuis la loi des finances pour 2018, les valeurs locatives cadastrales qui servent de base au calcul de la taxe foncière sont chaque année indexées sur l'inflation (indice IPCH).

En 2023, la hausse des prix engendrée par la situation géopolitique (guerre en Ukraine) a ainsi entraîné mécaniquement une hausse de la taxe foncière de 7,1 % pour tous les propriétaires. Il est important de préciser qu'à ce jour, le gouvernement n'a pas fixé de plafond à cette indexation.

La seconde part de l'augmentation est le résultat de la décision de faire évoluer les taux d'imposition tels que votés par le conseil municipal de la commune cette année.

Aussi, lors du vote du budget qui a eu lieu au mois de mars dernier, le conseil municipal a décidé de faire évoluer ses taux, qui étaient inchangés depuis 2009, en prenant la décision de relever le taux de la taxe foncière de 4 points, ce qui représente une hausse de 8,25 %.

Pour notre commune, le taux de la taxe foncière est donc passé de 48,45 à 52,45 %.

Et sur l'agglomération ?

Le taux moyen de la taxe foncière sur les propriétés bâties appliqué au sein des 16 communes historiques de GrandAngoulême s'élèvera en 2023 à 52,75 %,

Le taux décidé par le conseil municipal de Puymoyen à 52,45 % reste donc proche de cette moyenne, et même légèrement inférieur. Il n'apparaît donc en rien excessif au regard des services proposés par la commune.

Les raisons de cette décision prise par le conseil municipal sont de 2 ordres :

La première raison trouve son origine en 2013 lorsque le gouvernement en place a décidé de faire participer les collectivités au redressement des finances publiques en diminuant très fortement la principale ressource versée par l'Etat aux collectivités, à savoir la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Entre 2013 et 2017 la commune a ainsi vu sa DGF passer de 320 000 euros par an à 150 000 euros, soit une perte annuelle de 170 000 euros qu'il a été nécessaire de compenser à partir de 2017.



Sachant qu'en 2017, un point de fiscalité représentait 26 000 euros, il aurait alors été nécessaire d'augmenter la fiscalité de plus de 6 points pour retrouver le même équilibre budgétaire.

Or, contrairement à ce qui a été fait dans beaucoup de communes, ce n'est pas la décision qui a été prise à l'époque par le conseil municipal de Puymoyen. A tort ou à raison, chacun en jugera !

L'effort décidé en 2017 par le conseil municipal a essentiellement été dirigé sur la réduction des charges de personnel (réduction des effectifs de nos services techniques suite à des départs en retraite non remplacés) et sur la réduction de l'autofinancement communal (épargne) à son strict minimum prévu par la réglementation, à savoir la couverture des échéances d'emprunt finançant les investissements.

La seconde raison, plus récente, concerne la succession des situations de crise que nous rencontrons depuis 2019.

D'une part, la crise sanitaire de 2019 à 2020 a engendré des surcoûts de fonctionnement relatifs aux obligations liées à l'application des protocoles sanitaires pour l'ensemble de nos services et en particulier les services scolaires et de la petite enfance.

Cette situation inédite ne nous aura pas permis au cours de ces 2 années de reconstituer des ressources suffisantes (épargne) pour, soit financer des investissements supplémentaires, soit reconstituer une épargne de réserve.

D'autre part, la crise inflationniste et énergétique qui sévit actuellement depuis 2022 et dont les conséquences financières sont pires que celles liées à la crise sanitaire aura eu pour conséquence de faire exploser les charges de fonctionnement des services de l'ensemble des collectivités.



Le surcoût résultant d'une part des décisions du gouvernement de revaloriser les salaires des agents de la fonction publique (hausse du smic, hausses du point d'indice, relèvement des grilles indiciaires) et, d'autre part de l'explosion des dépenses énergétiques (la commune ne bénéficie pas du bouclier tarifaire appliqué aux particuliers) nous contraint à la décision de faire évoluer les taux de la fiscalité afin de répondre aux obligations de l'équilibre budgétaire défini par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Dans cette période difficile où les dépenses augmentent plus rapidement que les salaires et les retraites, nous comprenons fort bien que cette hausse puisse être mal vécue par chacun d'entre vous, et cette décision de relever les taux d'imposition n'a pas été facile à prendre.

Toutefois, en tant qu'élus, il s'agit là d'une responsabilité qui nous incombe et que nous assumons, dans l'intérêt du bon fonctionnement de nos services.



L'évolution des dépenses et des recettes

	2021	2023	Différence
Dépenses de personnel (salaires + charges salariales et patronales)	1 452 000	1 492 000	+ 40 000
Dépenses énergétiques (électricité + gaz)	105 000	270 000	+ 165 000

Les dépenses de personnel ont augmenté de 40 000 € entre 2021 et 2023, et ce malgré le non remplacement d'un agent administratif ayant demandé sa mobilité en 2023, ce qui représente une économie de 32 000 € en salaire et charges.

Les dépenses énergétiques quant à elles ont augmenté de 165 000 €, malgré d'importants efforts effectués qui ont permis une économie évaluée à 60 000 € (sur la base des consommations de 2021) :

- Réduction de l'éclairage public
- Remplacement de chaudières vieillissantes
- Entretien et maintenance des réseaux
- Réduction des temps de mise en service du chauffage dans tous les bâtiments communaux

Les recettes relatives à la fiscalité sont les seules à avoir évolué significativement :

- La revalorisation des bases de 7,1 % représente un gain de 91 000 euros.
- La hausse de 4 points des taxes foncières représente un gain supplémentaire de 104 000 euros.

Il s'agit donc de 205 000 euros de recettes supplémentaires prévues au budget 2023 pour financer ces nouvelles dépenses subies par notre collectivité, qui, au bout du compte, sont malheureusement payées par tous les contribuables que nous sommes.



Aménagement de la Rue des Brandeaux et de La Croix Lanauve

La vérité

Début 2022, la 1^{ère} phase de l'aménagement des rues de la Croix Lanauve et des Brandeaux s'est achevée. Ces modifications de la circulation s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Cyclable Intercommunal. Il s'agit donc d'un enjeu sociétal et environnemental qui vise à favoriser la pratique au quotidien d'une mobilité alternative à la voiture, en lien avec la politique de mobilité menée par GrandAngoulême.

Aussi, la population, à de nombreuses reprises depuis 2016, a été sollicitée et informée tout au long de la mise en œuvre de cette opération.

Voici un rappel des faits :

➤ **15 décembre 2016** : Adoption du schéma cyclable d'agglomération par GrandAngoulême suite à une concertation de plus d'un an qui a mobilisé, entre autres, les communes, le Conseil Départemental, le Conseil de Développement (dont le collège des représentants de la population) et les associations d'usagers de vélo.

Le schéma prévoyait déjà l'affectation à un usage du cycle de la section rue des Brandeaux et rue La Croix Lanauve, afin d'assurer l'interconnexion au réseau de la ville d'Angoulême.

➤ **5 décembre 2019** : Adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par GrandAngoulême suite à un processus de concertation initié en mars 2015. Ce document de planification, qui prévoit notamment les voies prévues pour le schéma cyclable, a fait l'objet d'une enquête publique entre mai et juillet 2019.

Aucune observation n'a été formulée par les puymoyennais sur cet aménagement futur. Idem suite à l'avis favorable émis sur le PLUi par le conseil municipal lors de sa séance du 26 février 2019.

➤ **10 mars 2022** : Actualisation du schéma cyclable d'agglomération par GrandAngoulême, qui vise à tripler la pratique du vélo au quotidien en 2025. La section de Puymoyen compose une partie de l'itinéraire majeur n°2 et a fait l'objet d'un processus de concertation identique à 2016.

➤ **Mars 2022** : La commune a confié les études d'aménagement des rues de La Croix Lanauve et des Brandeaux à la SPL GAMA avec association des riverains concernés lors d'une réunion publique tenue le 6 juillet sur les scénarios proposés (soit voie cyclable unidirectionnelle, soit voie cyclable bidirectionnelle, soit mise en impasse). Tous ont été unanimement favorables au scénario de mise en impasse.

➤ **13 septembre 2022** : Le conseil municipal a acté, à l'unanimité, la création du nouvel aménagement cyclable. La délibération n'a fait l'objet d'aucune observation par les administrés et aucun recours n'a été déposé.

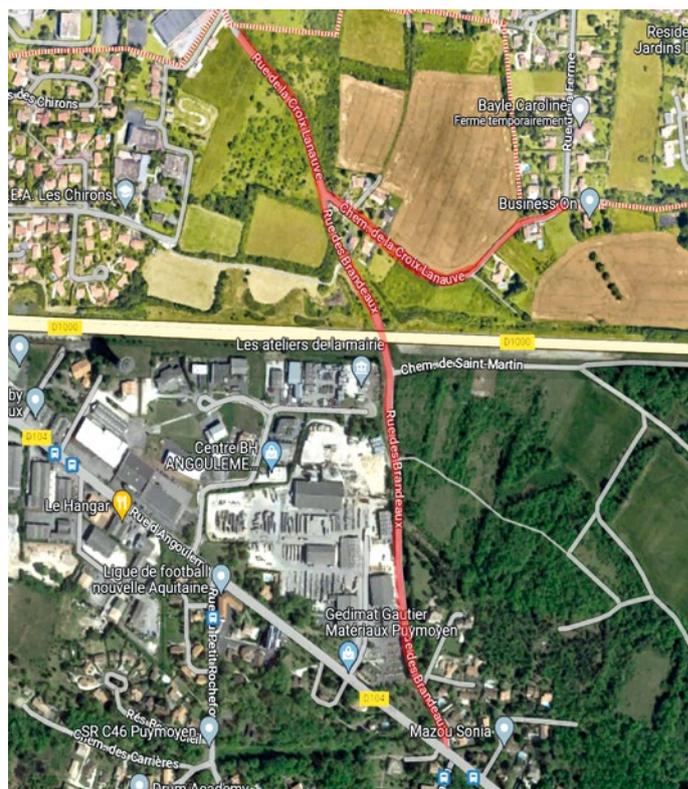
➤ **Novembre et décembre 2022** : L'ensemble des administrés a été informé à deux reprises de cet aménagement via le bulletin mensuel. Aucune remarque n'a été formulée suite à ces parutions. Une publication Facebook a également été postée le 2 novembre sur la page de la commune.

Consciente des désagréments de mobilité au quotidien que pourraient rencontrer certains usagers de la route, la commune a bien évidemment intégré cette préoccupation à sa réflexion et a mesuré les incidences potentielles de ces cas particuliers eu égard à cette modification des circulations.

Au cours de l'étude de faisabilité menée par la SPL GAMA en 2022, les relevés ont établi à 150 véhicules / jour la moyenne du trafic sur les voies en question, ce qui constitue un flux mineur, qui ne représente que 4,6 % des flux comptabilisés sur la route d'Angoulême et la rue de Peusec. Par ailleurs, il a été constaté que 35 % des usagers empruntant la rue des Brandeaux ont été en infraction de vitesse ou de très grande vitesse.

Aussi, ces éléments ont conduit à faire le choix de rediriger ces flux sur les axes principaux qui sont parfaitement aménagés et calibrés (rond-point de Ma Campagne et rond-point de Peusec) pour recevoir les usages au quotidien.

Il convient donc, après ce rappel des faits concernant le projet d'aménagement de la rue des Brandeaux et de la rue de la Croix Lanauve, que la population puymoyennaise a toujours été sollicitée à travers plusieurs concertations, enquêtes et réunions publiques, mais également informée en amont via les délibérations des conseils municipaux consultables par tous et toutes (panneaux extérieurs de la Mairie, site internet) ou le bulletin mensuel.



Aide à l'achat de vélo

GrandAngoulême a renouvelé le dispositif de prime à l'achat de vélo, en l'élargissant aux vélos mécaniques et de réemploi et en permettant aux étudiants/apprentis/alternants d'y prétendre sans conditions de ressources.

Vous pouvez bénéficier d'une prime d'une valeur allant jusqu'à 400 € pour un vélo à assistance électrique et jusqu'à 150 € pour un vélo classique. La prime est destinée aux personnes majeures résidant dans l'une des 38 communes du GrandAngoulême et dont le ratio fiscal est inférieur ou égal à 2 000 € mensuel.

Pour demander la prime, vous devez effectuer votre achat auprès d'un partenaire de l'opération, avant le 31 décembre 2023.

Pour consulter les modalités pratiques (matériel éligible, liste des partenaires, pièces justificatives à fournir...), rendez-vous sur la plateforme dédiée :
www.aides-subventions.grand-angouleme.fr

La prime est également cumulable avec les autres aides de l'Etat : www.ecologie.gouv.fr/reconduction-et-renforcement-des-aides-lachat-velos-2023



Informations

Direction Mobilités Durables GrandAngoulême

05 45 38 60 60 ou contact_mobilites@grandangouleme.fr

Quelques chiffres sur les Français et le Vélo, en 2022 :

- Plus de la moitié des ménages possèdent au moins 1 vélo
 - Au cours des 5 dernières années, il s'est vendu plus de 12 millions de vélos neufs
 - Les ventes de vélo à assistance électrique ont été multipliées par 5
- Source : www.notre-environnement.gouv.fr

Point sur les travaux

Retrouvez ci-dessous plusieurs informations sur les travaux réalisés, en cours et à venir sur la commune.

Route de Peusec

En attendant des travaux plus structurants, un aménagement a été réalisé afin de sécuriser le cheminement pour les piétons. Les caissons en plastique sont remplacés par un plateau ralentisseur. La vitesse est limitée à 30 km/h dans ce secteur.

Rue de la Prairie

Les travaux de réfection des trottoirs et des accès sont en cours. Il est prévu de désimperméabiliser les trottoirs en enlevant la couche de bitume en surface, puis de semer de la fétuque ovine sur un lit de substrat adapté. Les entrées seront traitées en béton bitumineux neuf. Un demi-tour sera réalisé face à EREA.

Pharmacie

Suite au départ de la Poste, la pharmacie a souhaité rejoindre la place de Genainville.

Les travaux d'aménagement de l'ancienne poste, dont le bâtiment appartient à la commune, sont terminés depuis le mois de juillet. Le transfert d'activité se fera prochainement.

Groupe scolaire

Les travaux de rénovation énergétique de l'école vont débiter. Un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec Maître Genaud architecte, accompagné des bureaux d'études techniques API pour la structure et A-Ingénierie pour l'acoustique et la thermique.

Cimetière

Les travaux de réparation du mur d'enceinte sont planifiés pour le mois d'octobre.

Travaux divers

Dans une optique d'économie d'énergie, les sources lumineuses des bâtiments communaux incandescentes ou fluo vont être remplacées par des Led. Par ailleurs, divers travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments seront effectués.



Rue de Peusec



Rue de la Prairie



Urbanisme

Recensement des non-conformités des murs « parpaings » et des rejets des eaux pluviales

Dans le cadre du respect de la réglementation en matière d'urbanisme, un recensement des infractions portant sur les murs de clôtures en blocs béton non enduits et sur les rejets des eaux pluviales sur la voie publique a été réalisé sur la commune. La grande majorité des habitations ne pose pas de problème mais il en reste un nombre non négligeable qui ne respectent pas cette réglementation.

C'est pourquoi il est expressément demandé aux administrés concernés de se mettre en conformité technique (faire un enduit adéquat sur les murs donnant sur la voie publique, recueillir et absorber les eaux de toiture sur la parcelle...) ainsi que, si nécessaire, se mettre en conformité administrative pour régulariser l'existence d'une clôture non déclarée.

En outre, cela peut être l'occasion pour certains de se mettre en conformité vis à vis d'autres éléments d'urbanisme (constructions, piscines, abris, extensions...).



Gestion des déchets

Report de la mise en service des bacs pour déchets alimentaires et du ramassage bimensuel (C0,5)

Suite à un problème de logistique de la part de Calitom, la distribution des composteurs et des bioseaux avec les badges d'accès aux bacs pour déchets alimentaires que GrandAngoulême devait fournir aux usagers pendant l'automne 2023 (pour une mise en service en janvier 2024) est reportée au premier semestre 2024 (pour une mise en service effective courant 2024).

La mise en place du C0,5 (ramassage des déchets non valorisables toutes les 2 semaines au lieu du ramassage hebdomadaire actuel) prévue début 2024 sera également décalée. Dès que nous en saurons plus à ce sujet, vous en serez informés dans le bulletin municipal mensuel.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES
S'ÉQUIPER AVEC LE SOUTIEN DE GRANDANGOULÊME
DISTRIBUTION DE MATÉRIEL PUYMOYEN

GRATUIT

L'AGIS pour réduire
Grand Angoulême

N° Vert 0 800 77 99 20
www.plusprepremaville.fr
facebook.com/plusprepremaville16

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES
VALORISER LES ÉPLUCHURES ET RESTES DE REPAS !

ÉPLUCHURES AGRUMES THÉ & CAFÉ RESTES DE REPAS
COQUILLES

JAGISPOURREUIRE.COM
L'AGIS pour réduire

Lutte contre les frelons asiatiques



Depuis le printemps dernier, la commune est engagée dans une démarche de lutte contre le frelon asiatique, en partenariat avec GrandAngoulême et la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles de Nouvelle Aquitaine (Fredon NA).

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ

1. Réception des pièges (avril 2023) > Terminé

Il s'agit d'un contenant plastifié jaune, couleur attractive pour les frelons, rempli d'un mélange de bière brune, vin blanc et sirop de grenadine, fermé d'un couvercle percé de deux entrées (photo ci-contre). Les pièges ont été financés par GrandAngoulême.

2. La pause des pièges (mai 2023) > Terminé

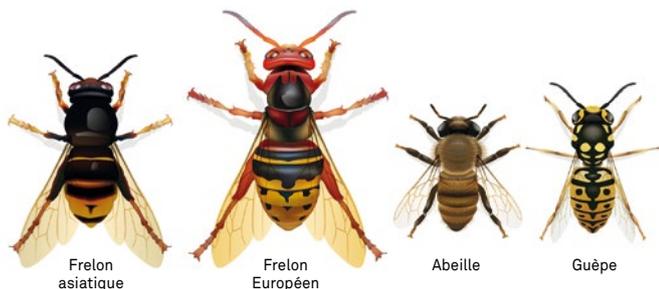
Une cinquantaine de pièges et appâts ont été posés dans une dizaine de secteurs de la commune par les agents des services techniques municipaux.

3. Les relevés (mai à automne 2023) > En cours

Les pièges sont relevés toutes les deux semaines. Le nombre de frelons piégés est noté dans un tableau de suivi. Les données sont ensuite transmises à GrandAngoulême qui fait le lien avec la Fredon.

4. Le bilan (automne 2023) > À venir

Cet automne, une réunion de bilan sera organisée et permettra à la Fredon d'établir une carte des zones de pression du frelon sur l'agglomération.



Action sociale



Service de transport individuel

Évolution de la tarification

L'organisme Mouvibus et le CCAS de la commune de Puymoyen ont établi depuis décembre 2021, un partenariat de transport individuel. Le CCAS prenait en charge 50 % de 2 aller-retours par mois, pour les courses et les transports médicaux uniquement.

GrandAngoulême et Mouvibus ont récemment signé une convention allant de septembre 2023 à août 2026 afin de mieux répondre aux besoins de déplacements occasionnels des seniors et personnes handicapées, ou à mobilité réduite, résidant sur l'agglomération.

Cette mise en place a une incidence financière sur le reste à charge de l'utilisateur ainsi que sur la participation financière des CCAS. Une grille tarifaire est dorénavant appliquée en fonction des ressources de l'utilisateur, ce qui va amener une adaptation financière du CCAS.

Ressources mensuelles	Coût du trajet pour l'utilisateur
Moins de 1 000 €	2,00 €
De 1 001 à 1 350 €	4,00 €
De 1 351 à 1 700 €	6,00 €
De 1 701 à 2 000 €	7,00 €
De 2 001 à 2 200 €	10,00 €
De 2 201 à 2 400 €	13,00 €
Plus de 2 400 €	16,00 €

Le CCAS de la commune de Puymoyen continuera à apporter une aide financière aux personnes demandeuses.

Pour plus de renseignements sur le service de transport, vous devez prendre contact avec Mouvibus au 05 45 95 74 22 ou mouvibus16.contact@gmail.com



Le repas des aînés offert par la commune a fait son retour en 2023 avec 150 personnes présentes. Le prochain se déroulera le 21 janvier 2024.



Les deux collectes de Don du Sang organisées en janvier et en juillet ont réuni respectivement 60 et 48 donateurs dont 6 nouveaux. Merci à ces super-héros du quotidien !

Banque Alimentaire

Netto

COLLECTE : Vendredi 24 et Samedi 25 novembre 2023

de 9h à 19h au magasin Netto de Puymoyen

ON A BESOIN DE VOUS

Soutenez notre action sur www.banquealimentaire.org

Puymoyen
CCAS de Puymoyen

Nous vous attendons nombreux à la prochaine collecte.

Ateliers mémoire

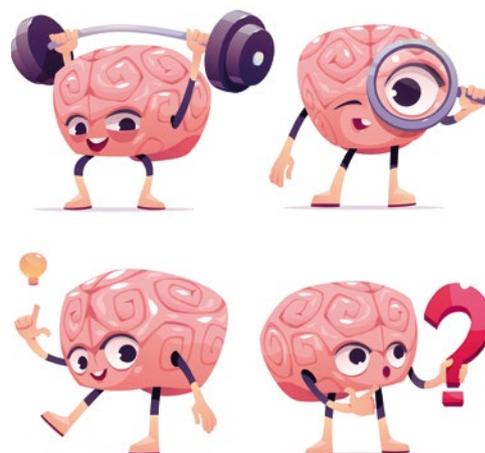


Organisés par l'UDAF, les ateliers mémoire ont lieu 2 mardis par mois de 14h à 15h dans la salle des associations face à la Mairie.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'UDAF au 05 16 53 01 62 ou par mail à solene.cercle@udaf16.org

Les dates des prochains ateliers :

- 3 et 17 octobre
- 7 et 28 novembre
- 5 et 19 décembre





Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs sont partis en voyage autour du monde.

1^{ère} escale : l'Australie

Au programme, selon les groupes : découverte de jeux australiens (Gaga Ball, frisbee, boulaingrain, bounce eye...), des animaux comme le koala et le kangourou, fabrication de boomerang en origami et dégustation de jam drops. Tout le monde a pique-niqué sur la plage lors d'une sortie à St Georges de Didonne.

2^{ème} escale : l'Afrique

Les Fripouilles et les Scoubi sont allés rendre visite à nos « amis » de la Vallée des Singes. Les enfants ont participé à un atelier nourrissage ou un parcours explorateur avant d'assister au repas des gorilles.

Les Chupas ont fait du VTT sur le parcours de bosses au plan d'eau de Saint-Yrieix ainsi qu'un après-midi d'échange avec d'autres accueils de loisirs autour du Beach Rugby avec le SA XV.

Fabienne, musicienne, a fait découvrir et essayer aux Fripouilles les instruments africains tel que le balafon, le djembé, le bâton de pluie et le didjeridoo.

3^{ème} escale : les Amériques

Pendant cette semaine, les enfants ont créé des totems, des coiffes indiennes ou

encore des attrape-rêves. Les Chupas ont pratiqué le sport emblématique des USA : le Baseball, avec le Lynx club d'Angoulême.



Les Fripouilles et les Scoubi ont découvert la base de loisirs de Poltrot, à Nabinaud. Les plus grands ont résolu l'exploré game, pendant que les plus jeunes ont cherché la sortie du labyrinthe végétal géant. Tous ont visité le moulin et la ruche de William. Le même jour, les Chupas se sont musclés les cuisses lors d'une sortie vélorail entre Roumazières et Manot.

4^{ème} et dernière escale : Retour en Charente

Au programme, création de cagouilles géantes, de grappes de raisin et ateliers cuisine. Le mardi était une journée découverte d'Angoulême : atelier au musée du papier, balade sur la coulée verte et dans les rues en vélo, recherche du Poi'z Zegrapp de Terra Aventura.

Lors de ce mois de juillet, nous avons proposé à tous les groupes une nuit sous les toiles de tente plantées dans le jardin. Enfants et animateurs ont été ravis de cette expérience.

L'accueil de loisirs a affiché complet lors de la réouverture fin août.

Les Fripouilles ont découvert la magie avec Lucienne la magicienne et son super spectacle et ont préparé un délicieux gâteau magique. Les Scoubi ont voyagé au Pays d'Arthur. Ils ont sauvé Sélénia et découvert plein de petites créatures. Les Chupas se sont entraînés pour les JO de Paris...

Tous les enfants se sont affrontés dans un grand jeu du 1000 Bornes.



Répartis en équipes, ils devaient réaliser des épreuves pour gagner des kilomètres en déjouant les pièges tendus pas les autres équipes ! Attention aux accidents et pneus crevés. Cette journée s'est terminée dans la bonne humeur et en chansons !

Toute l'équipe vous donne rendez-vous pour les vacances de la Toussaint, du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre.

Fête des familles

Comme l'année dernière, le mois de juillet a été clôturé avec la Fête des Familles, en collaboration avec la crèche et le RPE.

Les enfants ont pu se régaler des barbes à papa de M^{me} Kerthe en jouant avec les ballons sculptés de Charlie Toon.

Les parents ont partagé un verre de l'amitié avec les animateurs en « visitant » l'expo photos et diaporama des activités réalisées.





Fête de la musique et Soirs Bleus étaient au menu des festivités de l'été sur la commune.

Samedi 24 juin, le Comité des Fêtes de Puymoyen a ouvert le bal avec un repas moule frites qui a connu un beau succès. Puis le groupe New Orchestra a plongé les nombreuses personnes présentes dans une ambiance guinguette avant de terminer au rythme de Magic System qui a fait lever les mains en l'air et danser jeunes et moins jeunes sur la piste.



Environ un mois plus tard, samedi 29 juillet, la commune a accueilli les Soirs Bleus 2023, organisés avec GrandAngoulême. Si la grisaille a un temps fait craindre un rapatriement dans la salle des fêtes, l'éclaircie est finalement venue dans l'après-midi, permettant au programme des festivités de se dérouler sans anicroche.

En partenariat avec le service Pays d'Art et d'Histoire de l'agglomération, la municipalité a proposé une balade commentée qui a emmené une cinquantaine de curieux,



de Puymoyen et d'ailleurs, visiter le bourg et l'église, puis descendre le chemin des rochers pour arriver dans la vallée des Eaux-Clares et avancer jusqu'au moulin du Verger.



Par la suite, deux spectacles ont été proposés sur l'esplanade de la salle des fêtes pour les quelques 300 personnes présentes : la baignoire de Wet Side Story par la Compagnie Mechanic a dans un premier temps enchanté petits et grands avant que le groupe Bal Lurette n'ambiance le public avec un tour du monde musical qui a fait bouger les gambettes comme au bon vieux temps des guinguettes.

Fort des succès rencontrés par les animations estivales, la commune travaille désormais à la suite de son programme culturel pour la fin de l'année.

Puymoyen a accueilli les « Fantômes » de GrandAngoulême

Le temps d'un week-end, les 1^{er} et 2 septembre, 37 « fantômes » se sont emparés de la salle des fêtes de Puymoyen, à l'occasion d'une exposition organisée par la commune présentant « Les Fantômes de GrandAngoulême ».

Il s'agit d'un projet mené par le service de Pays d'Art et d'Histoire en partenariat avec le collectif Paon qui a fait appel à plusieurs artistes pour dessiner, pour chaque commune de l'agglomération, une illustration ou personnage représentant une personne célèbre, une légende, une anecdote, une symbolique ou une histoire locale.

Ainsi, les visiteurs ont pu découvrir l'histoire du Bien Portant de Dignac, de l'Archéologue de Sers, des Chapardeurs de Champniers ou encore des Justes de Vouzan. Une présentation commentée avec lecture des textes explicatifs a eu lieu le samedi soir dans une ambiance tamisée, permettant de plonger dans les histoires parfois méconnues des communes de GrandAngoulême.

Pour les plus curieux, un quizz ludique était proposé, permettant aux petits et aux grands de partir à la chasse aux fantômes.

Fort de ce succès remporté, la commune réfléchit à faire revenir l'exposition en 2024.



Pour Puymoyen, le choix de l'artiste **Benoît GARNIER** s'est porté sur le Papetier, en lien avec le Moulin du Verger, véritable trace de l'histoire papetière artisanale en Charente et symbole de la commune.

Si vous vous baladez aux alentours du moulin, peut-être apercevrez-vous le fantôme de Janssen... Qui sait ?



Octobre Rose

Le cancer du sein, parlons-en !

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France, avec 59 000 nouveaux cas chaque année. A partir de 50 ans, la mammographie est recommandée tous les deux ans.

Dans le cadre de la campagne annuelle de sensibilisation « Octobre Rose », la commune de Puymoyen se mobilise à nouveau par diverses actions au cours du mois d'octobre.

LE CANCER DU SEIN EN CHIFFRES

- 1 femme sur 8 est confrontée au cancer du sein au cours de sa vie
- 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans
- Plus de 12 100 femmes par an décèdent du cancer du sein
- 9 cancers sur 10 détectés à un stade précoce peuvent guérir
- Détecté à temps, les chances de survie à 5 ans sont de 99 %
- Plus de 2,5 millions de femmes se font dépister chaque année en France



LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN EN 5 POINTS

1. Le programme de dépistage organisé vise à détecter des anomalies, à un stade précoce, avant l'apparition de symptômes. Ce dépistage consiste à réaliser une mammographie et un examen clinique des seins. Il s'adresse aux femmes entre 50 et 74 ans, sans symptôme ni facteur de risque particulier.
2. Tous les 2 ans, à partir de 50 ans, vous recevez automatiquement à votre domicile un courrier vous invitant à réaliser une mammographie dans un cabinet agréé.

3. Le radiologue réalise une mammographie (radiographie) et un examen clinique des seins. Il vous donne immédiatement son interprétation des résultats. Dans le cadre du dépistage organisé, les examens sont pris en charge à 100 % sans avance de frais, sur présentation du courrier qui vous a été adressé.

4. Si une anomalie est découverte, le radiologue peut vous proposer des examens complémentaires ou une surveillance rapprochée pris en charge par la caisse d'assurance maladie dans les conditions habituelles de remboursement.

5. Si aucune anomalie n'est découverte, votre mammographie est systématiquement relue par un second radiologue. Cette seconde lecture est un gage de qualité. Dans un délai d'une quinzaine de jours, vous recevrez les résultats de cette seconde lecture, également transmis à votre médecin traitant.

ET CHEZ L'HOMME ?

Le cancer du sein chez l'homme existe même si il est rare. En effet, moins de 1 % de tous les cancers du sein affectent les hommes. Il est cependant important que les hommes sachent qu'ils peuvent être concernés par ce cancer, notamment afin de ne pas négliger les symptômes.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.cancersdusein.e-cancer.fr

www.octobre-rose.ligue-cancer.net

CONTACT EN CHARENTE

CENTRE DE COORDINATION DU DÉPISTAGE DES CANCERS

Site de la Charente - **ORCHIDEE**

Organisation Charentaise d'Information et de DEpistage

10 Chemin de Frégeneuil - 16800 Soyaux

Tél. : 05 45 68 30 21 - Mail : contact16@depistagecancer-na.fr



**DÉPISTAGE
DES CANCERS**
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine



**LA MAMMOGRAPHIE
EST UNE CHANCE**

C'EST FIABLE ET GRATUIT !

Dépistage du cancer du sein
De 50 à 74 ans, tous les 2 ans



**OCTOBRE
ROSE**

Gastronomie

Une étoile savoureuse chez Aumi

Passion, savoir-faire, exigence et partage. Seulement six mois après son ouverture en septembre 2022 en lieu et place de l'Auberge des Rochers, le restaurant gastronomique Aumi a décroché sa première étoile au Guide Michelin, le 6 mars 2023 à l'occasion de la cérémonie officielle organisée à Strasbourg.

L'ensemble de l'équipe municipale félicite chaleureusement Mickaël CLAUTOUR, Laura LEGEAY et leur équipe pour cette récompense qui vient mettre en lumière le terroir culinaire charentais, « comme à la maison ». Une véritable fierté pour la commune.

Site internet : www.aumirestaurant.com



L'avis du Guide Michelin

« Des beaux produits locaux mis en valeur sans effets de style superflus, avec des mariages de saveurs qui en mettent plein les papilles ! Derrière ce petit prodige, il y a le chef Mickaël Clautour et sa compagne Laura Legeay, un couple au parcours international qui a restauré le lieu avec un subtil alliage d'ancien et de moderne. »

Le blason de Puymoyen

Connaissez-vous la signification du blason de la commune ?
On vous explique tout !

Le blason de la commune est un écartelé. Il s'agit, en armoiries, d'un écu divisé en quatre parties égales par un coupé et un parti, c'est à dire une ligne verticale et une ligne horizontale. Chaque partie s'appelle quartier.

« Au 1er losangé d'or et de gueules, au 2e d'azur au moulin à papier terrassé d'argent, ouvert et ajouré de sable, accompagné de deux arbres de sinople et d'une falaise d'or, au 3e d'argent à la grappe de raisin de pourpre, feuillée de sinople, au 4e d'or au diable de gueules tenant une fourche de trois pointes de sable. »

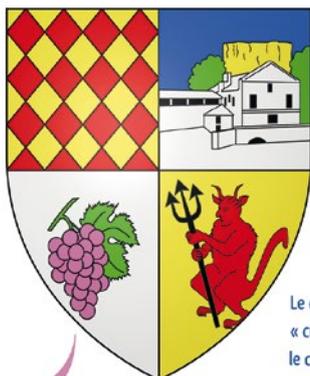
Source : www.armorialdefrance.fr

La partie losangée jaune et rouge fait référence à l'Angoumois et la situation de la commune en plein cœur de cette région.

On retrouve ici le Moulin du Verger, surplombé par les imposantes falaises de calcaire de la Vallée des Eaux-Claires, deux richesses du patrimoine puymoyenais.

La grappe de raisin rappelle qu'autrefois, le plateau de Puymoyen produisait des vins estimés. Cette production fut stoppée par l'invasion du phylloxéra dans les années 1865 à 1870.

Le diable fait référence à une « curiosité » de la commune : le château du Diable, qui se dresse sur une crête de la vallée. La tradition lui donne ce nom parce qu'il aurait servi de repaire aux anglais pendant la guerre de Cent Ans.



Mais que font les pompiers sur les falaises des Eaux Claires ?

Vous les avez vu sur la photo de couverture de cette revue, ou bien de vos propres yeux cet été sur les falaises de la vallée des Eaux-Claires. Les pompiers du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux de la Charente (GRIMP 16) effectuent régulièrement des exercices d'entraînement grandeur nature dans la vallée. Cela fait 20 ans que le groupe vient sur Puymoyen, la majorité du temps pour former les jeunes recrues en début de formation.





Puymoyen
Associations

Basket Club



REPRISE POUR UNE SAISON OLYMPIQUE

Les enfants de Puymoyen ont repris le chemin de l'école et tout naturellement celui de l'École de basket également. Le lundi et vendredi soir, les bénévoles du Basket Club Puymoyen peuvent récupérer les enfants du CE1 au CM2 pour pratiquer au gymnase jusqu'à 18h avec Mika et Enora. Pour les petits (moins de 7 ans) ça se passera le samedi matin de 11h à 12h avec Nico et Adrien. N'hésitez pas à venir essayer grâce aux 3 séances offertes.

Pour les plus grands, le club continue sa croissance et présentera cette saison des équipes masculines et féminines en U13, U15 et U17-U18. Seuls les U20 (photo) et les séniors resteront pour le moment des catégories masculines.

Pour les championnats, les U13 Filles, U15 Filles et U20 Garçons évolueront en championnat régional. Les U17G tenteront de rejoindre ces championnats de Ligue en janvier.

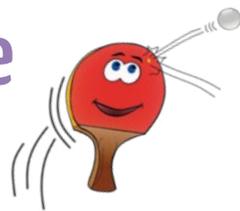
Avoir 4 équipes au niveau régional sera un nouveau record pour le BCP et nous comptons bien l'atteindre pour cette saison Olympique en mettant en place de nombreuses actions permettant entre autres de trouver des créneaux dans les gymnases voisins.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou des renseignements, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail basketclubpuymoyen@hotmail.fr ou venir nous rencontrer au gymnase (lundi et mardi soir, mercredi après-midi, jeudi soir et le samedi à partir de 11h).

Suivez-nous également sur nos réseaux (Instagram, Facebook) ou sur notre site pour connaître les calendriers et les résultats et ainsi suivre le club. A très bientôt !



Tennis de table puymoyennais



DU PING POUR TOUS À PUYMOYEN

Au TTP, vous plongerez dans le monde du tennis de table, celui d'un sport qui allie individuel et collectif, loisir et compétition, filles et garçons, jeunes et... moins jeunes. Nous vous invitons à venir tester le ping, c'est un sport accessible à tout le monde où chacun peut trouver chaussure à son pied, ou plutôt raquette à sa main.

Le club a rouvert ses portes après la pause estivale et les entraînements ont repris aux horaires habituels :

- Adultes : lundi et vendredi de 20h30 à 23h (libre)
- Jeunes : mercredi et vendredi de 18h à 19h45 (dirigé)

La saison sportive ne pouvait pas mieux démarrer avec un titre décroché mi-septembre lors des finales de la Coupe du Comité. Comme l'an passé, Bruno, Yorick, Frédéric et Christophe ont ramené la coupe à la maison !

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.ttpuymoyennais.jimdofree.com

Contact : Christophe au 06 15 85 72 25

ou ttpuymoyennais@gmail.com



Marchez Bio



LE MARCHÉ BIO DE PUYMOYEN

L'association Marchez bio, ouverte à tous, accompagne et soutient le marché bio communal qui se tient chaque 2e et 4e mercredi du mois à partir de 16h, place de Genainville, de septembre à juin.

La 20e saison vient de s'ouvrir avec une dizaine de producteurs locaux dont la majorité sont labellisés bio. Un marché, c'est l'occasion de trouver à proximité des produits frais, locaux, de qualité, à des prix équitables : fruits et légumes, pains et viennoiseries, fromages et yaourts de chèvre, miels, spiruline, tisanes, confitures, sirops, jus de pommes, légumineuses, œufs, produits de la ruche, à base de noix, de porcs gascons.... Certains produits : miels, spiruline, tisanes... ne sont présents qu'un marché sur 2.

Cette saison, Alexis Blanchet, maraîcher sur Nersac, proposera des paniers à 10 € (pour 2 personnes) et à 20 € (pour 4), à retirer lors des marchés entre 16h et 18h15. Le contacter au 06 84 33 82 13 ou sur le marché.

Des animations sont organisées régulièrement sur le marché : Dégustations début septembre, Festival Alimenterre avec la présentation du film La révolution verte de Joakim Demmer sur le thème de

Club des Aînés

LE CLUB DES AÎNÉS TOUJOURS ACTIF CONTINUE SES SORTIES !

Fin avril, la route de la sardine en Vendée, journée très festive. Début juin, trois jours ensoleillés dans le golfe du Morbihan avec un agréable programme : balade en bateau à la découverte des îles, une journée à Belle Île en mer et au retour la visite de la ville médiévale de Vannes.

En septembre, une cinquantaine de personnes sont allées visiter Tyrol en Allemagne.



Association Sportive Eaux Claires Puymoyen

L'ASECP REPREND DU SERVICE

La section « Volcanologie » reprend ses activités pour la saison 2023-2024. Depuis le début de l'année 2023, celle-ci continue ses réunions mensuelles du jeudi soir. A ce jour, le programme n'a pas encore été établi, en raison notamment de l'état de santé de son animateur. Les informations seront transmises dans les bulletins mensuels.

Le groupe de « Badminton » en loisir, pour les adultes, comprend une quinzaine d'adhérents fidèles et assidus, qui continuent les entraînements le lundi de 20h30 à 22h30 à la salle des sports de Puymoyen, dans la plus grande convivialité, et c'est cela l'essentiel, avec les pongistes du TTP.

Pour les personnes intéressées par la Volcanologie ou le Badminton, contactez : Hubert DELAPORTE au 05 45 61 20 74 ou au 06 23 49 76 07



l'agriculture en pleine mutation, le 13 octobre. Entrée gratuite et sans réservation. Un troc de plantes et graines le 22 novembre, le marché de Noël, dans la salle des fêtes le 13 décembre...

Un calendrier des marchés est disponible en mairie et sur les étals. Il est possible de soutenir le marché par une adhésion Marchez bio à 10 €. Renseignements : marchez.bio16@orange.fr et Facebook : [marchez bio puymoyen](https://www.facebook.com/marchez.bio16).



Parents d'Élèves



POUR VOTRE SAPIN DE NOËL, PENSEZ À L'APE !

L'association des Parents d'Elèves (APE) vous propose l'achat de sapins de Noël afin de financer la réalisation d'actions (Voyages scolaires, Carnaval, Kermesse, Activités musicales,...) que nous souhaitons mettre en place pour les enfants de l'école primaire de Puymoyen.

» **NORDMANN** : 80/120 cm (22€) - 120/150 cm (29€) - 150/200 cm (37€) - 200/250 cm (40€) - 300/350 cm 49€ - 350/450 cm (75€)

» **EPICEA** : 80/120 cm (19€) - 120/150 cm (20€) - 150/200 cm (22€) - 200/250 cm (27€)

Ces sapins sont tous issus d'un producteur local de Dordogne. La livraison est prévue le vendredi 8 décembre 2023 à partir de 17h. **La date limite de commande est fixée au 21 novembre 9h.**

Pour obtenir plus d'informations et passer vos commandes, veuillez flasher le QR code plus haut ou contacter l'APE par téléphone au 06 73 825 825 ou par mail à ape16400@gmail.com

L'esprit de Noël va sans aucun doute nous permettre de réussir ce beau projet grâce à vous et vos proches... afin de profiter d'un beau sapin pour les fêtes. Merci à vous !

Foyer d'animation



TOUT UN ART...

Parmi les activités proposées par le Foyer d'Animation de Puymoyen, il y a l'art floral.

Encadrée par Madame Denise MASSAVIE, cette activité a lieu le Vendredi, en trois groupes répartis dans la journée : 1 heure le matin et deux fois 1 heure l'après-midi.

Denise, ancienne fleuriste, est passionnée par ce qu'elle fait, et aime partager son savoir-faire. Avec les éléments de la nature, ses élèves composent de magnifiques bouquets, liés aux moments festifs de l'année : l'automne, Noël, Pâques.

Renseignements : Denise MASSAVIE au 06 32 21 39 32

Groupe de la majorité

Les incivilités font désormais partie de notre quotidien : dépôts sauvages, vols, vandalisme, vitesse excessive et autres infractions...

Comme chaque été depuis plusieurs années désormais, nous avons pu constater une hausse des dégâts matériels sur l'espace public et des intrusions dans plusieurs bâtiments communaux et associatifs. Autant d'attitudes que nous ne pouvons que déplorer. Cela engendre des coûts supplémentaires pour la municipalité et du travail supplémentaire pour les agents des services techniques. Par le comportement de quelques individus, nous sommes réduits à prendre des décisions contre tous, ce que nous regrettons.

Aussi, nous appelons à la responsabilisation et au civisme de chacun. Respecter notre cadre de vie, respecter nos concitoyens, respecter nos agents.

Groupe de l'opposition

Annonciatrice de l'automne, les « taxes foncières pour 2023 » sont arrivées dans nos boîtes aux lettres.

Une augmentation des taux de la commune de 4 points a été votée à l'unanimité lors de la réunion du Conseil municipal du 28 mars 2023.

Notre vote trouve sa justification dans l'augmentation significative des dépenses liées à l'énergie et aux denrées alimentaires pour la cantine, entièrement à la charge de la commune sans compensation extérieure.

De plus, à notre grande satisfaction, les salaires et charges du personnel ont enregistré des augmentations liées à la revalorisation du SMIC.

Est-il utile de rappeler que les finances de la commune seraient moins fragiles, si la quasi-totalité des réserves n'avait pas été affectée à la construction du complexe sportif, malgré un financement par subventions à hauteur de 50 % ?



Naissances

- ◊ 14 février 2023
TALAZAC Eugénie, Marie,
Yvette
- ◊ 18 février 2023
CHANOUX MARIE Lyam,
Daniel Robert
- ◊ 02 mars 2023
CATINEAN Damian
- ◊ 11 mars 2023
ALBERT Paul, Barnabé
- ◊ 12 mai 2023
RACHDI Naël
- ◊ 17 mai 2023
CARDONA Gaspard
- ◊ 22 Août 2023
MARCINIAK RABEAU
Alba, Claudine, Nicole
- ◊ 11 septembre 2023
BARRAUD Pya, Flora,
Yzia

Mariages

- ◊ 19 mai 2023
BOULANGER Thomas,
Florent
& MAURY Audrey,
Christelle
- ◊ 01 juillet 2023
CASTRILLO MARTIN Sophie
& LAGGOUNE Lorys, Loïc
- ◊ 15 juillet 2023
MOREAU Mathieu, Eric,
Steve, Philippe
& SYLVESTRE Laura, Aimée
- ◊ 19 août 2023
DURAND François,
Nicolas
& CLERC Julie
- ◊ 02 septembre 2023
VILLEMARTIN Cécile
& DROUHET Sandra,
Marilyn



1 000 abonnés
sur notre page
Facebook !



Le 13 août 2020, nous passons la barre des 300 abonnés sur la page Facebook de la commune.

Moins de 3 ans plus tard, le 21 mars 2023, nous avons passé le cap des 1 000 !

Merci pour votre soutien et de suivre l'actualité de la commune en temps réel sur « Ville de Puymoyen ».



Octobre

- 1^{er} octobre** : CYCLO-CLUB PUYMOYEN
 ◉ Rando VTT – Départ de la salle des fêtes
- 1^{er} octobre** : FÊTE DE SAINT-VINCENT
 ◉ Eglise de Puymoyen
- 7 octobre** : AMICALE PÉTANQUE
 ◉ Repas cagouilles – Salle des fêtes
- 13 octobre** : CLUB DES AÎNÉS
 ◉ Repas et loto – Salle des fêtes
- 13 octobre** : MARCHEZ BIO
 ◉ Ciné débat (Festival Alimenterre) – Salle des fêtes
- 14 octobre** : COMITÉ DES FÊTES
 ◉ Loto – Salle des fêtes
- 22 octobre** : FESTIVALLÉE
 ◉ Pièce de théâtre – Salle des fêtes

Novembre

- 4 novembre** : COMITÉ DES FÊTES
 ◉ Bourse aux jouets – Salle des fêtes
- 11 novembre** : CÉRÉMONIE
 ◉ Commémoration de l'Armistice de 1918
 – Monument aux morts
- 15 novembre** : MARCHEZ BIO
 ◉ Assemblée Générale – Salle des associations
- 18 novembre** : AMICALE PÉTANQUE
 ◉ Repas – Salle des fêtes
- 24 et 25 novembre** : BANQUE ALIMENTAIRE
 ◉ Collecte de 9h à 19h - Magasin Netto Puymoyen
- 25 novembre** : AMICALE SPORTIVE PUYMOYEN
 ◉ Loto – Salle des fêtes
- 26 novembre** : FESTIVALLÉE
 ◉ Pièce de théâtre – Salle des fêtes

*Retrouvez l'ensemble des événements
 associatifs et communaux ainsi que
 toutes les informations (horaires, tarifs...)
 sur les bulletins mensuels municipaux !*



Décembre

- 2 décembre** : RALLYTHON
 ◉ Place de Genainville
- 3 décembre** : COMITÉ DES FÊTES
 ◉ Marché de Noël – Salle des fêtes
- 5 décembre** : CÉRÉMONIE
 ◉ Arbre de Noël – Salle des sports
- 9 décembre** : BASKET CLUB PUYMOYEN
 ◉ Arbre de Noël – Salle des sports
- 13 décembre** : MARCHEZ BIO
 ◉ Marché de Noël – Salle des fêtes
- 15 décembre** : CLUB DES AÎNÉS
 ◉ Repas de Noël – Salle des fêtes
- 22 décembre** : VIN CHAUD OFFERT PAR LA MAIRIE
 ◉ Maisons illuminées – Petit Rochefort
- 31 décembre** : COMITÉ DES FÊTES
 ◉ Réveillon de la Saint-Sylvestre – Salle des fêtes

Janvier

- 6 janvier** : FOYER D'ANIMATION
 ◉ Vœux du foyer – Salle des fêtes
- 11 janvier** : CLUB DES AÎNÉS
 ◉ Assemblée Générale – Salle des fêtes
- 12 janvier** : VŒUX DU MAIRE
 ◉ Salle des fêtes
- 13 janvier** : AMICALE PÉTANQUE
 ◉ Assemblée Générale – Salle des associations
- 13 janvier** : FOYER D'ANIMATION
 ◉ Bal Country – Salle des fêtes
- 19 janvier** : CYCLO-CLUB PUYMOYEN
 ◉ Galette – Salle des fêtes
- 21 janvier** : REPAS DES AÎNÉS
 ◉ Salle des fêtes
- 26 janvier** : BASKET CLUB PUYMOYEN
 ◉ Vœux du BCP – Salle des fêtes
- 28 janvier** : FESTIVALLÉE
 ◉ Pièce de théâtre – Salle des fêtes

Février

- 2 février** : FESTIVALLÉE
 ◉ Festival de musique – Salle des fêtes
- 9 février** : FESTIVALLÉE
 ◉ Festival de musique – Salle des fêtes
- 11 février** : COMITÉ DES FÊTES
 ◉ Soirée animée repas choucroute – Salle des fêtes
- 16 février** : CLUB DES AÎNÉS
 ◉ Repas – Salle des fêtes